

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J – adjoint en gestion administrative, organisé par l'Université de Caen Normandie

Le Président de l'Université de Caen Normandie

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le Décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le Décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'Arrêté du 24 mars 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

ARRÊTE

Article unique : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J – adjoint en gestion administrative organisé par l'Université de Caen Normandie est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur DUSEIGNE Damien, Administrateur de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Directeur des Ressources Humaines, président, Université de Caen Normandie, Caen.

Monsieur FORTERRE David, Attaché Principal d'Administration de l'Etat, expert, Ensicaen, Caen.

Madame BIRON Véronique, Technicienne de Recherche et de Formation classe normale, membre, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame BLOT Agathe, Ingénieure d'Etudes classe normale, membre, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame BUREL Nathalie, Ingénieure d'Etudes hors classe, membre, Université de Caen Normandie, Caen.

Fait à Caen, le 9 juin 2021

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente du
Conseil d'administration

Marie-Laure BOCCA